



## LA COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC MOBILISE POUR LES RÉUNIONS PUBLIQUES

**Déçue de la faible participation du public et des acteurs locaux à la réunion publique de Cannes, la Commission particulière du débat public s'est employée à mobiliser les acteurs et le grand public avant les réunions thématiques d'Antibes (24/11), de Valbonne (29/11) et de Cagnes-sur-Mer (05/12).**

Elle procède à une diffusion importante du premier numéro du "Journal du débat public" accompagné de la synthèse du maître d'ouvrage.

Des courriers ont été envoyés aux acteurs identifiés (associations, élus, chefs d'entreprises...) pour les inciter à venir exprimer publiquement leur point de vue.

Au public, elle redit son attachement à sa participation active, afin qu'il puisse s'informer et s'exprimer sur l'ensemble des projets de développement de réseaux de transports qui seront évoqués à l'occasion des discussions sur le projet de contournement routier.

L'importance des questions de déplacements autour de Nice et sur la Côte d'Azur, les enjeux en matière d'aménagement du territoire et le coût du projet présenté par le maître d'ouvrage justifient cette mobilisation.

Au moment où des acteurs s'interrogent sur les priorités en matière de transports, plus de transports collectifs et sous quelles formes? moins de transport routier et comment pallier?, le débat entre plus avant dans des questions où la confrontation aura lieu.

A Antibes, le 24 novembre, la première partie de la réunion sera consacrée aux questions de proximité: quelles relations entre Antibes et ses environs et le projet, qu'apporte ce dernier aux déplacements, quels sont ses impacts sur le territoire d'Antibes et à ses alentours? Voilà ce qui touche les citoyens au quotidien.

La seconde partie de la réunion publique abordera les questions liées aux transports de marchandises. "Quel transport de marchandises, quel trafic poids lourds en 2020? Quel rééquilibrage en faveur des transports maritime et ferroviaire?"

Telles sont les interrogations principales qui seront soumises au débat. Les élus locaux, le Ministère des transports, RFF, les transporteurs routiers, un expert-économiste indépendant, le président du Conseil de développement de la CASA et l'association GIR-Marlapin sont à l'affiche.

### **Antibes**

**Salle de conférence du Palais des congrès  
le 24 novembre, de 19h00 à 22h00**